

1881 Procès Bell Telephone C° - People's Telephone C°

Les audiences du procès sont notés dans un document de 842 pages :

(890 pages pdf) [Tribunal de district des États-Unis DISTRICT SUD DE NEW YORK. AMERICAN BELL TELEPHONE CO. ET AL. THE PEOPLE TELEPHONE CO. ET AL. PREUVES POUR LES PLAIGNANTS. Vol. I. PREUVES.](#)

Cour d'appel des États-Unis, district sud de New York
AMERICAN BELL TELEPHONE CO. ET AL.
THE PEOPLE'S TELEPHONE CO. ET AL.

Traduction (google) répartie en 4 pages

[PARTIE 1 : De l'acte de plainte jusqu'à la déposition de Bell](#)

[PARTIE 2 . Thomas A. Watson, Déposition](#)

[PARTIE 3 . Clarence J. Blake, Déposition](#)

PARTIE 4 . Déposition Edward L. Wilson, Page

Dernière partie du document : PREUVES PRÉSENTÉES PAR LES PLAIGNANTS EN RÉPONSE.

PARTIE 4

DEPOSITION D'EDWARD L. WILSON.

Interrogatoire principal mené par Me James J. Storrow, avocat des plaignants.
Boston, 1er novembre 1882.

Question 1 : Veuillez indiquer votre nom, votre âge, votre domicile et votre profession.

Réponse : Edward L. Wilson ; j'ai vingt-trois ans ; je vis à Maiden, Massachusetts ; et je suis mécanicien.

Question 2 : Avez-vous fait une déposition dans l'affaire American Bell Telephone Company contre Peter A. Dowd, durant l'été 1879 ?

Réponse : Oui.

Question 3 : Veuillez examiner la copie imprimée de cette déposition et indiquer si les déclarations qui y figurent sont exactes ; si oui, veuillez la lire dans le cadre de votre réponse.

Réponse : Oui, monsieur ; elles sont exactes.

La déposition est la suivante :

— DÉPOSITION DE E. L. WILSON.

Interrogatoire principal mené par Me J. J. Storrow, avocat des plaignants. Boston, le 24 juillet 1879.

Question 1. Veuillez indiquer votre nom, votre âge, votre domicile et votre profession.

Réponse : Edward L. Wilson ; vingt ans ; Boston, Massachusetts ; mécanicien.

Question 2. Examinez la pièce à conviction n° 45 des plaignants, le diaphragme métallique du téléphone parlant de Bell. [Pièce à conviction n° 33 dans l'affaire People's Telephone Co.] * Indiquez, si vous le savez, la date de fabrication.

Réponse : Durant l'été 1876.

Question 3. Avez-vous assisté M. Bell durant cet été lors d'expériences téléphoniques utilisant la pièce à conviction n° 45 [Pièce à conviction n° 33 dans l'affaire People's Telephone Co.] ?

Réponse : Oui ; je l'ai assisté lors de ses essais, après sa fabrication à Exeter Place, à Boston, en tant que récepteur et émetteur.

Question 4. Comment l'avez-vous utilisé comme émetteur ?

Réponse : En parlant à ce diaphragme en fer et en le recouvrant autant que possible avec les mains, de manière à former un embout buccal.

Question. 5. Veuillez consulter la pièce à conviction n° 43 des plaignants, l'aimant permanent de Bell de 1876. [Pièce à conviction n° 31 dans l'affaire People's Telephone Co.] Indiquez la date de sa fabrication.

Réponse. Il a été fabriqué en juillet 1876.

Question. 6. Indiquez la date à laquelle vous avez eu connaissance pour la première fois de son utilisation dans un téléphone parlant.

Réponse. À peu près à cette époque. Dès sa fabrication, nous l'avons essayé.

** Dans la déposition jointe à la réponse de M. Wilson à l'interrogatoire n° 3, les pièces à conviction sont numérotées comme dans l'affaire Dowd. Les numéros entre crochets sont ceux utilisés dans la présente action opposant l'American Bell Telephone Co. à la People's Telephone Co.*

Question 7. Veuillez examiner les pièces n° 15 et 16 des plaignants, Téléphone à membrane n° 2 [pièces n° 36 et 37 dans l'affaire People's Telephone Co.], et indiquez si vous les avez fabriquées et, le cas échéant, quelles pièces vous avez fabriquées ou avez fabriquées sous vos instructions.

Réponse : J'ai fabriqué toutes les pièces, à l'exception des cônes en fer et du bobinage des bobines, qui ont été réalisés sous mes instructions.

Question 8. Qui vous a donné les instructions que vous avez suivies ?

Réponse : M. Watson.

Question 9. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la taille et la disposition des pièces ?

Réponse Il m'a donné un dessin indiquant la longueur des cônes, l'épaisseur et la longueur du noyau, la taille du fer utilisé pour fabriquer la pièce arrière à angle droit, l'armature, les cônes reliant l'armature au diaphragme et la résistance des bobines. Il m'a également indiqué le type de papier parchemin à utiliser pour les diaphragmes.

Question 10. Était-il présent pendant que vous les fabriquiez ?

Rép. Non.

Question : 11. Avez-vous étiré les diaphragmes ?

Réponse. Oui.

Question : 12. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la manière particulière de les étirer ?

Réponse. Aucune.

Question 13. Veuillez consulter les pièces à conviction 17 et 18 des plaignants, Téléphones à membrane pour bébés. [Pièces à conviction n° 38 et b9 de l'affaire People's Telephone Co.] Indiquez si vous les avez fabriqués ou si vous les avez fait fabriquer sous votre direction, et de qui vous avez reçu vos instructions concernant leur fabrication.

Réponse. Je les ai fabriqués. M. Watson m'a donné un calque — un dessin — et m'a dit de les fabriquer aussi près que possible de la taille du dessin.

Question 14. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la taille du noyau et la résistance de la bobine ?

Réponse. Il ne m'a donné aucune indication concernant la taille du noyau, seulement de la faire correspondre à celle du noyau du dessin. Il m'a dit de remplir la bobine avec un fil d'un certain diamètre. Je ne me souviens plus lequel.

Question. 15. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la taille et la forme de l'armature ?

Réponse. Il m'a dit de faire l'armature aussi large que la pièce de fer à laquelle elle est articulée.

Question. 16. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la largeur de la pièce de fer ?

Réponse. Il m'a donné la largeur, et j'ai déterminé l'épaisseur d'après le dessin.

Question. 17. Avez-vous tendu les membranes dessus ?

Réponse. Oui.

Question. 18. Quelles instructions vous a-t-il données concernant les membranes ou la manière de les tendre ?

Réponse. Il m'a dit quoi utiliser comme membrane, et je l'ai attachée avec un morceau de ficelle.

Question. 19. Veuillez examiner les pièces n° 19 et 20 des plaignants, les téléphones électriques Lovers. [Pièces n° 40 et 41 dans l'affaire People's Telephone Co.] Indiquez quelles pièces vous avez fabriquées et de qui vous avez reçu vos instructions.

Réponse J'ai fabriqué toutes les pièces sauf l'embout buccal, la bobine et la tension des diaphragmes. Les diaphragmes étaient déjà installés lorsque M. Watson me les a apportés et m'a donné mes instructions.

Question 20. Quelles instructions vous a-t-il données concernant la taille du noyau et la résistance de la bobine ?

Réponse Il m'a donné la taille du noyau, le diamètre et la longueur de la bobine, sa résistance, et m'a dit de fabriquer le reste des pièces de forme similaire à celles que j'avais déjà réalisées, et de me fier à mon propre jugement quant à l'épaisseur de la pièce arrière et de l'armature. Il m'a donné quelques informations concernant l'armature. J'avais du fer d'un seizième de pouce d'épaisseur et d'un demi-pouce de large. Je lui ai demandé si cela conviendrait. Il a dit que oui.

Question 21. Veuillez consulter les pièces n° 23 et 24 des plaignants, membranes de téléphone portatif. [Pièces n° 44 et 45 dans l'affaire People's Telephone Co.]

Indiquez si vous avez fabriqué une partie de ces pièces ; si oui, laquelle ?

Réponse. J'ai fabriqué l'armature articulée et le cône en laiton qui la relie au diaphragme.

Question 22. Où avez-vous trouvé l'anneau en bois ?

Réponse. M. Watson me l'a apporté.

Question 23. Quelles instructions avez-vous reçues concernant la taille et la forme de l'armature, et de qui les avez-vous reçues ?

Réponse. M. Watson m'a donné un dessin indiquant la forme souhaitée, ainsi que l'épaisseur et la largeur du fer.

Question 24. Comment l'épaisseur et la largeur des armatures des appareils 23 et 24 [Pièces n° 44 et 45 du dossier de la People's Telephone Co.] se comparent-elles à celles des armatures des appareils 19 et 20 ? [Pièces n° 40 et 41 du dossier de la People's Telephone Co.]

Réponse : Je pense que les armatures des appareils 23 et 24 [Pièces n° 44 et 45 du dossier de la People's Telephone Co.] ont été fabriquées avant celles des appareils 19 et 20 [Pièces n° 40 et 41 du dossier de la People's Telephone Co.]. Elles sont toutes deux faites du même fer.

Question 25. Qui a tendu les diaphragmes des appareils 23 et 24 ? [Pièces n° 44 et 45 dans l'affaire People's Telephone Co.]

Réponse : Oui.

Question 26 Quelles instructions vous a-t-on données concernant la tension du diaphragme ?

Réponse : Il m'a dit de les étirer comme je le faisais toujours et de les vernir pour éviter qu'ils ne se desserrent à force de parler.

[Ajourné au 25 juillet 1879.]

Contre-interrogatoire mené par Maître Causten Browne, avocat de la défense.

Boston, le 25 juillet 1879.

Question 27 : Avez-vous déjà été employé par qui que ce soit dans le domaine de la fabrication de téléphones, outre le travail que vous avez effectué pour les téléphones mentionnés lors de votre interrogatoire principal ?

Réponse : Non.

Question 28 : Quel a été votre emploi au cours des trois ou quatre dernières années ?

Réponse : J'ai travaillé comme assistant de M. Bell et dans l'usine de Charles Williams Jr.

Question 29 : M. Charles Williams Jr. fabrique les téléphones Bell, n'est-ce pas ?

Réponse : Oui.

Question 30 : Quelle est la nature de votre emploi chez lui ?

Réponse : Travaux électriques divers.

Question 31 : 31. Depuis combien de temps travaillez-vous pour M. Williams ?

Réponse. Environ deux ans et demi.

Question : 32. Voulez-vous dire, par votre première réponse ce matin, que vous n'avez jamais travaillé sur des téléphones chez M. Williams avant de fabriquer les téléphones présentés comme pièces à conviction, selon les instructions de M. Watson, comme mentionné lors de votre interrogatoire principal ?

Réponse. J'ai très peu travaillé sur nos appareils habituels, les téléphones Bell.

Question : 33. Avez-vous fabriqué la pièce à conviction n° 45 [pièce à conviction n° 33 dans l'affaire People's Telephone Co.], ou une partie de celle-ci ?
Réponse. Non.

Question 34. Je suppose qu'avant de fabriquer et de terminer les téléphones présentés comme pièces à conviction, conformément aux instructions de M vous n'aviez vu aucun modèle de téléphone, n'est-ce pas ?
Réponse : Oui.

Question 35. À l'exception de ceux que vous aviez utilisés lorsque vous travailliez sous la direction du professeur Bell ?
Réponse : Non.

Question 36. Combien de temps avez-vous travaillé sous sa direction ?
Réponse : Environ deux mois.

Question 37. Quand ?
Réponse : Durant l'été 1876.

Question 38. Quels téléphones ou pièces de téléphones à membrane tendue aviez-vous vus avant de constituer les pièces à conviction selon les instructions de M. Watson, comme vous l'avez témoigné hier ? Je veux dire, bien sûr, des téléphones électriques.
Réponse. Aucun, sauf ceux utilisés par M. Bell durant l'été 1876, et j'en ai revu depuis.

Question : 39. Voulez-vous dire les mêmes que ceux que vous avez vus en 1876, ou d'autres téléphones à membrane tendue ?
Réponse. Je suppose qu'il s'agissait de ceux utilisés par M. Bell. Il y en avait très peu.

Question : 40. Combien vous en souvenez-vous au total, du premier au dernier ?
Réponse. Il y en avait peut-être quinze ou vingt.

Question : 41. Avez-vous participé à la fabrication, à la modification ou à la réparation de certains d'entre eux ?
Réponse. Je n'ai pas participé à leur fabrication, mais j'ai installé plusieurs membranes neuves.

Question 42. N'avez-vous pas assisté le professeur Bell dans certaines de ses expériences depuis l'été 1876 ?
Réponse. Pas à ma connaissance.

Question 43. Votre emploi actuel est-il entièrement dédié à M. Charles Williams dans cette ville ?
Réponse. Non ; je travaille pour la Bell Telephone Company.

Question 44. À quel titre ?
Réponse. Installation des centraux téléphoniques : mise en service des appareils et formation des opératrices.

Question 45. M. Charles Williams Jr. est-il le seul fabricant des téléphones Bell ?
Réponse. Je crois que oui, actuellement.

Question 46. Votre travail d'installation des centraux téléphoniques vous amène à vous déplacer dans différentes villes éloignées, n'est-ce pas ?
Réponse. Oui ; partout où la compagnie m'envoie.

Question 47. Depuis combien de temps êtes-vous chargé de l'installation des centraux téléphoniques ? Rép. Environ un mois.
Reprise de l'interrogatoire principal.

Question. 48. Ces appareils, les téléphones Philadelphia Centennial 38, 39 et 41 [Pièces à conviction n° 26, 27 et 29 dans l'affaire People's Telephone Co.], figurent-ils parmi ceux que vous dites avoir vus ?
Réponse. Oui.

E. L. WILSON.

Attestation : W. P. Preble, Jr., examinateur.

[L'avocat des plaignants produit pour examen les pièces mentionnées. M. Hill renonce au contre-interrogatoire, mais précise que les pièces produites ici seront considérées comme faisant partie intégrante de cette affaire et produites à l'audience ; à défaut, il s'opposera à la déposition de ce témoin.]

EDWARD L. WILSON.

Attestation : Chas. H. Swan, examinateur.